



## LA VILLE DU KREMLIN-BICÊTRE RECRUTE

La Ville du Kremlin-Bicêtre est située dans le département du Val-de-Marne (94) en région Île-de-France et compte 24 500 habitants. Limitrophe au sud-est de Paris, la commune est membre de l'Etablissement public territorial Grand-Orly-Seine-Bièvre. Le Kremlin-Bicêtre est accessible directement par l'autoroute (A6b), le périphérique (sortie porte d'Italie) et est bien desservie par les transports en commun ( métro, tramway, bus, navette gratuite). Elle dispose de bornes Vélib' et de pistes cyclables. Depuis 2024, elle est desservie par la ligne 14 du métro grâce à l'ouverture de la nouvelle station Hôpital Bicêtre.

Ville dynamique et ouverte, championne de la mixité sociale au sein de la métropole du Grand Paris comme le rappelle une étude de l'APUR de 2023, le Kremlin-Bicêtre jouit d'une situation idéale aux portes de Paris et a bénéficié, ces dernières années, de nombreuses transformations. Elle dispose d'équipements culturels (médiathèque l'Echo, Espace culturel André-Malraux...) et sportifs de qualité, ainsi que deux parcs situés en centre-ville. Un marché est accessible les mardis, jeudis et dimanches matins. Ville hospitalière et universitaire, Le Kremlin-Bicêtre se caractérise par des habitants aux profils diversifiés, qui font sa richesse.

La Mairie du Kremlin-Bicêtre emploie toute l'année de nombreux agents, juniors et confirmés. Forte d'un haut niveau de service public, auquel elle est particulièrement attachée, la Ville assure au quotidien de nombreuses missions dans des domaines d'intervention variés. En rejoignant notre Ville, vous intégrez un collectif de travail dynamique qui a pour valeurs l'égalité, la solidarité, l'universalité de l'accès au service public, la neutralité et la laïcité et qui veille et vous accompagne dans votre parcours et vos évolutions professionnels.

### Responsable du Service Patrimoine Bâti (H/F)

<b>Domaine :</b> Bâtiment – Patrimoine bâti	<b>Cadre d'emploi :</b> A – Ingénieur territorial	
<b>Nature de l'emploi :</b> Ouvert aux fonctionnaires (et aux contractuels)	<b>Nature du contrat :</b> Régime statutaire/Contractuel	
<b>RIFSEEP :</b> A3a	<b>Encadrement :</b> Oui	<b>Télétravail :</b> Possible
<b>Date limite de candidature :</b> 19/12/2025		

#### Présentation générale

La Direction des Services Techniques de la Ville du Kremlin-Bicêtre (DST) est divisée en deux directions :

- La Direction de l'Aménagement et des Projets Urbains,
- La Direction de l'Espace Public et de l'Ecologie Populaire.

La Direction de l'Aménagement et des Projets Urbains regroupe l'ensemble des missions de conception, de construction et d'entretien du patrimoine de la commune du Kremlin-Bicêtre. Celui-ci est constitué d'une quarantaine de bâtiments municipaux (écoles, crèches, gymnases, bâtiments administratifs...). Beaucoup de ces bâtiments sont

vieillissants et vont nécessiter, dans les années à venir une rénovation plus ou moins importante. Pour se faire, la direction des services techniques participe à la construction du Plan Pluriannuel d'Investissement de la prochaine mandature, qui démarrera en 2026.

Le service Patrimoine contribue activement à cette construction et sera en charge de son exécution. Il gère également la part de l'exploitation quotidienne de ces bâtiments qui est confiée à l'entreprise.

Pour cela, le responsable du service peut s'appuyer sur une équipe de 7 agents :

- Son adjoint, qui coordonne le pôle exploitation des bâtiments
- Le pôle exploitation des bâtiments :
  - o Deux chargés d'entretien maintenance, qui suivent les travaux et les opérations de maintenance confiés à des entreprises privées.
  - o Une assistante administrative.
- Un chargé de mission énergie fluides.
- Un chargé de mission programmes urbains et patrimoniaux.

Le service patrimoine travaille en liens étroits avec les autres services de la direction et, notamment, le service régie bâtiment, composés d'ouvriers qualifiés dans les différents corps d'état du bâtiment.

## VOS MISSIONS

- **Management des équipes du service :**
  - Définir les règles de fonctionnement, fixer les objectifs et mobiliser les énergies individuelles des membres de l'équipe.
  - Suivre le temps de travail des agents : organisation et validation des congés, suivi des absences, suivi des heures supplémentaires et des astreintes.
  - Accompagner ses collaborateurs en les formant, en les informant et en mesurant l'écart entre les compétences attendues et les compétences détenues afin de prioriser la mise en place d'actions de formation.
  - Participer à la définition des besoins en effectifs et compétences associées en lien avec le directeur de l'aménagement et des projets urbains et la direction générale.
  - Participer aux procédures de recrutement.
- **Pilotage stratégique du patrimoine** (en lien avec le chargé de mission stratégie bâimentaire) :
  - Élaborer et mettre en œuvre un schéma directeur patrimonial (inventaire, état des lieux, priorités d'intervention).
  - Intégrer les enjeux de transition énergétique (ex : rénovation BBC, installation de panneaux solaires).
- **Gestion des grands projets :**
  - Piloter des opérations complexes.
  - Coordonner les acteurs (architectes, BET, entreprises) et assurer le respect des délais/budgets.
- **Maintenance et travaux :**
  - Organiser la maintenance préventive et curative des bâtiments (chauffage, électricité, toitures).
  - Planifier les travaux d'entretien (ex : ravalements, mise aux normes ERP).
  - Gérer les urgences (ex : fuites, pannes de chauffage en hiver...).
- **Optimisation énergétique :**
  - Réduire la consommation des bâtiments communaux (optimisation des consommations de fluide, remplacement de chaudières, isolation).
  - Négocier les contrats d'approvisionnement (électricité, gaz) et explorer les ENR (géothermie, solaire).
  - Suivre les obligations légales (décret tertiaire, audits énergétiques tous les 4 ans).

## Missions secondaires :

- **Communication et transparence :**
  - Rendre compte à la direction générale et aux élus (tableaux de bord, notes de service, rapports d'activité).
  - Informer les usagers (ex : perturbations liées aux travaux).
- **Veille réglementaire :**
  - Suivre l'évolution des normes (accessibilité, sécurité incendie, performance énergétique).
  - Anticiper les nouvelles obligations réglementaires.

## **PROFIL RECHERCHÉ**

### **Niveau requis :**

- Diplôme : Bac+3 minimum (licence pro en gestion du patrimoine, génie civil, conducteur de travaux), mais préférence pour un Bac+5 (diplôme d'ingénieur, master dans le domaine du bâtiment, ingénierie territoriale).
- Expérience : 5 ans minimum en gestion patrimoniale ou travaux publics, avec une expérience en encadrement.

### **Compétences techniques :**

- Connaissances des métiers du bâtiment (normes accessibilité et sécurité des bâtiments, notamment)
- Maîtrise des règles d'urbanisme (PLU, permis de construire).
- Connaissance des procédures de marchés publics (AO, MAPA, accord-cadre).
- Compétences en gestion budgétaire et comptabilité publique.
- Maîtrise des outils informatiques : GMAO, SIG, suites bureautiques (Excel avancé pour les tableaux de bord).

### **Compétences relationnelles et managériales :**

- Appétence pour le service public
- Sens du travail en équipe, en transversalité et en partenariat
- Appétence pour le management :
  - Leadership : animation d'équipe pluridisciplinaire (ingénieurs, architectes, techniciens, administratifs...).
  - Délégation : savoir confier des missions tout en gardant le contrôle.
  - Négociation : avec les prestataires, les élus, les usagers.
- Pédagogie : rendre compte de manière claire et synthétique, à l'écrit comme à l'oral, notamment pour expliquer des choix techniques à des personnes non-expertes (ex : élus, citoyens).
- Capacités d'écoute, d'analyse, de synthèse et de propositions
- Résistance au stress : gestion des urgences et des conflits (ex : retard de chantier).

## **CONDITIONS DE RECRUTEMENT**

- Rémunération statutaire + Régime indemnitaire + Complément Indemnitaire Annuel
- 39h30 heures par semaine
- 25 congés annuel + 26 ARTT
- Remboursement à 100 % des transports en commun pour les agents non kremlinois
- Participation employeur à la mutuelle et à la prévoyance
- Adhésion au CNAS

## **COMMENT CANDIDATER ?**

Adresser votre candidature (CV et lettre de motivation) par voie postale ou par courriel (offre\_emploi@ville-kremlin-bicetre.fr), à l'attention de :

Monsieur le Maire  
Direction des Ressources Humaines  
Place Jean-Jaurès  
94270 Le Kremlin-Bicêtre